



**Pour la défense**  
Contre la Mer en Baie d'Authie

Philippe CORNU  
Président de l'ADCMBA  
329, rue basse  
62600 GROFFLIERS

Groffliers, le 17 mars 2014

Monsieur Denis ROBIN  
Prefet du PAS DE CALAIS  
Rue Ferdinand BUISSON  
62020 ARRAS Cedex

Objet : Défense contre la mer en Baie d'Authie  
Ref : courrier du 14 janvier 2014

Monsieur le Préfet,

Dans notre courrier du 14 janvier 2014, notre association vous avait formulé une demande pour édifier un **barrage de la dernière chance** à l'intérieur des terres au lieu dit du « Bois de sapins », afin d'attendre avec sérénité la réalisation des travaux de renforcement du cordon dunaire qui font l'objet d'un appel d'offre en cours actuellement.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse de votre part. Aussi devant l'inquiétude grandissante des riverains face aux tempêtes qui frappent l'ensemble du littoral, et la disparition de plus en plus importante du cordon dunaire, nous avons organisé une marche d'information le samedi 8 mars en Baie d'Authie. Cette marche était destinée à alerter les autorités et l'ensemble de la population des communes environnantes de la gravité de la situation mais aussi à sensibiliser tous les candidats aux municipales de la Communauté de Communes Opale Sud sur la criticité du site. Elle a réuni près d'un millier de participants.

Forts de ce résultat, nous renouvelons notre demande de mise en place d'un **barrage de la dernière chance, ainsi que l'accélération et l'allègement des procédures de mise en place des travaux de renforcement du cordon dunaire, demande justifiée par l'urgence.**

Nous sommes face, à la fois, au risque imminent de pénétration de la mer par grandes marées et au risque de submersion aggravée en cas de tempête du fait de la disparition de la dernière protection.. Aussi, par cette lettre, nous vous demandons de bien vouloir provoquer rapidement une réunion et d'y convoquer ou faire convoquer tous les acteurs que vous jugerez impliqués dans la mise en œuvre de ce **barrage de la dernière chance** dont vous aviez accepté le principe lors de votre visite en juillet dernier.

Les terrains concernés appartiennent, pour une partie au Conservatoire du Littoral, et pour l'autre au Groupement Forestier de la Garenne Nouvelle à Groffliers, qui, pour sa part, nous a donné son accord de principe pour l'étude et la mise en place d'un tel ouvrage.

Vous remerciant de votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes respectueux sentiments



**Pour la défense**  
Contre la Mer en Baie d'Authie

Philippe CORNU  
Président de l'ADCMB  
329, rue basse  
62600 GROFFLIERS

Groffliers, le 17 mars 2014

Monsieur Frederic CUVILLIER  
Ministre délégué chargé des transports et  
de l'économie maritime

Objet : Défense contre la mer en Baie d'Authie

Monsieur le Ministre,

Lors des élections législatives de 2012, notre association vous avait alerté sur la situation en Baie d'Authie. Dans votre réponse du 14 juin 2012 vous nous avez assuré de la prise en compte de ce problème par les services de la DDTM. Deux ans après, nous en sommes toujours au même point, alors que la situation s'aggrave et que l'érosion ne peut que s'accroître. Deux actions en avance de phase par rapport aux études PAPI sont réclamées par notre association :

- Une reconstitution de la protection du cordon dunaire par éloignement du cours de l'Authie pour laquelle un appel d'offre est en cours pour réaliser toutes les études exigées par la réglementation. Des résultats de ces études découleront éventuellement des travaux dans les 18 à 24 mois qui viennent.
- La mise en place d'un barrage de protection en immédiate proximité du cordon dunaire pour permettre d'attendre les travaux ci-dessus, et faire face à une tempête violente du niveau de celles qui ont frappé le littoral atlantique. Ce barrage pourrait être mis en place en moins de 6 mois

Face à cette situation administrative complexe et trop lente à élaborer des solutions concrètes nous sollicitons de la part de votre ministère la mise en application de mesures d'allègement des procédures administratives, afin de pouvoir réaliser des travaux le plus rapidement possible. La situation est très critique et nous ne pourrions compter sur la chance indéfiniment !

De façon à vous éclairer sur ce sujet très sensible, nous vous joignons les derniers courriers transmis à Monsieur le Préfet du Pas de Calais et au Président de la Communauté de Communes Opale Sud.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et nous vous invitons à visiter le site concerné lors de votre présence dans la région.

Vous remerciant de votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueux sentiments



**Pour la défense**  
Contre la Mer en Baie d'Authie

Philippe CORNU  
Président de l'ADCMB  
329, rue basse  
62600 GROFFLIERS

Groffliers, le 17 mars 2014

Monsieur Philippe MARTIN  
Ministre de l'Écologie, du Développement  
durable et de l'Énergie

Objet : Défense contre la mer en Baie d'Authie

Monsieur le Ministre,

La situation au niveau de la baie d'Authie (Pas de Calais) s'aggrave inexorablement et devient de plus en plus critique. La brèche qui s'est ouverte dans le cordon dunaire approche aujourd'hui les 100m et va toujours grandissant, le recul du trait de côte s'amplifie et est, en cet endroit, de 14m depuis le début du mois de novembre. (avec un cumul de 96m au centre de la brèche depuis mars 2011). Le terrain, car on ne peut plus parler de cordon dunaire en cet endroit, se situe approximativement à un mètre au dessus du niveau des grandes marées, pour descendre ensuite vers les zones basses arrières.

Devant cette situation, nous vous transmettons par la présente la demande transmise à Monsieur Frederic CUVILLIER Ministre délégué chargé des transports et de l'économie maritime.

Vous remerciant de votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueux sentiments